

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



 Rentrée 2019 / 2020


 Dispositifs d'aides - programmes de réhabilitation : les nouveautés de la rentrée et les mesures poursuivies

Lundi 19 août 2019

La rentrée 2019-2020 est l'occasion d'informer sur les dispositifs régionaux à destination des jeunes et des familles Réunionnaises pour permettre d'offrir les meilleures conditions possibles de réussite pour les lycéens et étudiants d'une part et pour permettre d'accompagner les familles et leur pouvoir d'achat ainsi que les communes dans la réalisation d'établissement d'autre part.

- **Pour les lycéens** : Le Plan Régional de Réhabilitation et de Construction

Dans le cadre de sa compétence « lycée », la Région poursuit pour cette nouvelle rentrée son grand plan de réhabilitation de 350 M d'euros. 18 chantiers sont en cours et 5 nouveaux sont programmés en 2020/2021 afin de doter chaque lycée d'équipements et d'infrastructures de qualité en y intégrant les enjeux environnementaux.

Deux nouveaux lycées sont programmés : le Lycée de l'ouest tourné vers les métiers de la mer et le lycée du sud tourné vers les métiers de l'hôtellerie et du tourisme.

- **Pour les lycéens et les familles** :

La collectivité apporte en parallèle un soutien direct aux familles et agit pour leur pouvoir d'achat en proposant des dispositifs concrets tels que :

> le POP 2019 (Plan Ordinateur Portable) composé de deux volets, permet à chaque lycéen de seconde sans conditions de ressources de s'équiper d'un ordinateur/tablette et permet aux familles les plus modestes de s'équiper d'une connexion internet sous conditions de ressources.

> l'aide aux manuels scolaires de 100 € (au lieu de 50 €) pour l'achat ou la location des manuels scolaires.

> le gel des tarifs de la restauration scolaire : la Région poursuit le gel et compense ainsi le tarif restant. Les lycéens bénéficient chaque jour de repas de qualité à moindre coût que le prix de revient.

Focus : le programme « lutte contre le gaspillage alimentaire » est poursuivi. Pour rappel, la Région a recruté des ambassadeurs dans 8 lycées test afin de mener des missions de diagnostics et de sensibilisation au gaspillage alimentaire.

- **Pour les étudiants :**

- > La carte des formations initiales 2019/2020 :

Pour rappel la collectivité arrête chaque année la carte des formations initiales sous statut scolaire en étroite collaboration avec le monde économique. La Région a procédé à 11 ouvertures de sections pour cette rentrée : 1 ulis, 2 CAP, 1 Brevet des Métiers d'Art, 1 Bac Pro, 6 BTS.

Les secteurs mis en avant : la sécurité, l'art, l'économie bleue, le notariat, l'audiovisuel, le numérique, la vente et le commerce.

Focus: la création de section internationale britannique au lycée nord, section inédite à La Réunion.

- > Les aides / bourses / installation / mobilité :

La collectivité accompagne après le lycée, les jeunes dans leurs projets d'études à La Réunion, en Métropole, en Europe et dans le reste du monde. Ainsi, des aides et des bourses sont allouées aux jeunes afin qu'ils puissent s'installer, s'équiper et vivre au mieux leurs parcours d'étudiants. L'ensemble des aides mobilisables est à retrouver sur le www.espaceetudiant974.re.

- **Pour les Communes, les familles**

- > Le Plan de Relance Régional – aides aux communes

À travers le Plan de Relance Régional (PRR), la Région finance les chantiers de construction d'écoles dans l'ensemble des communes de l'île.

Parmi les opérations qui seront livrées prochainement :

- l'École de Grand Ilet
- l'École Entrée de ville de Ste-Suzanne
- l'École Victor Hugo à la Possession
- l'École Arc-en-ciel à l'Entre-Deux
- l'École Fleurimont II à St-Paul
- l'École de Bellevue à Bras-Panon

